



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LADORDOGNE

Périgueux, le 29 janvier 2014

**Service départemental de la
communication interministérielle**

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS MUNICIPALES 2014 : DECLARATION DE CANDIDATURES

Les dates d'ouverture et de clôture pour le dépôt des déclarations de candidatures pour les élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 ont été fixées par arrêté préfectoral.

Les déclarations de candidatures pour toutes les communes du département seront reçues dans les conditions suivantes :

DATES ET HORAIRES :

1/ Pour le premier tour

- du lundi 24 février 2014 au mercredi 05 mars 2014 de 13 h 00 à 19 h 00, samedi 1^{er} mars inclus (pas de réception le dimanche 02 mars)

Et

- le jeudi 06 mars 2014 de 13 h 00 à 18 h 00

2/ Dans l'éventualité d'un second tour :

- le lundi 24 mars 2014 de 13 h 00 à 19 h 00

- le mardi 25 mars 2014 de 13 h 00 à 18 h 00

LIEUX DE DEPOT :

1/ communes de l'arrondissement chef-lieu – PERIGUEUX

Les candidats pourront déposer leur candidature à la Préfecture – Salle la Boétie – Bât B – 2 rue Paul Louis Courier – PERIGUEUX

2/ communes de l'arrondissement de BERGERAC

Les candidats pourront déposer leur candidature à la sous-préfecture – 16 place Gambetta – BERGERAC

3/ communes de l'arrondissement de SARLAT LA CANEDA

Les candidats pourront déposer leur candidature à la sous-préfecture – place Salvador Allende – SARLAT LA CANEDA

4/ communes de l'arrondissement de NONTRON

Les candidats pourront déposer leur candidature à la sous-préfecture – 12 bis boulevard Gambetta – NONTRON

CONDITIONS :

Les candidatures doivent être **déposées en original** aux lieux et horaires indiqués. Seule cette forme de dépôt est autorisée, aucune candidature transmise par internet, par fax ou encore par envoi postal ne sera admise.

Il est fortement conseillé aux candidats de déposer leur candidature dès les premiers jours de réception de candidatures et de ne pas attendre le dernier moment pour le faire.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux modalités de dépôt de candidatures sur le « [Flash info spécial élection n°3](#) » consultable sur le site internet de la préfecture :

<http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Municipales-et-communautaires-2014/Actualites-Generalites/Flash-info>

Contacts presse:

Service départemental de la communication interministérielle

Valérie LESCURE

☎ 05.53.02.24.07

valerie.lescure@dordogne.gouv.fr